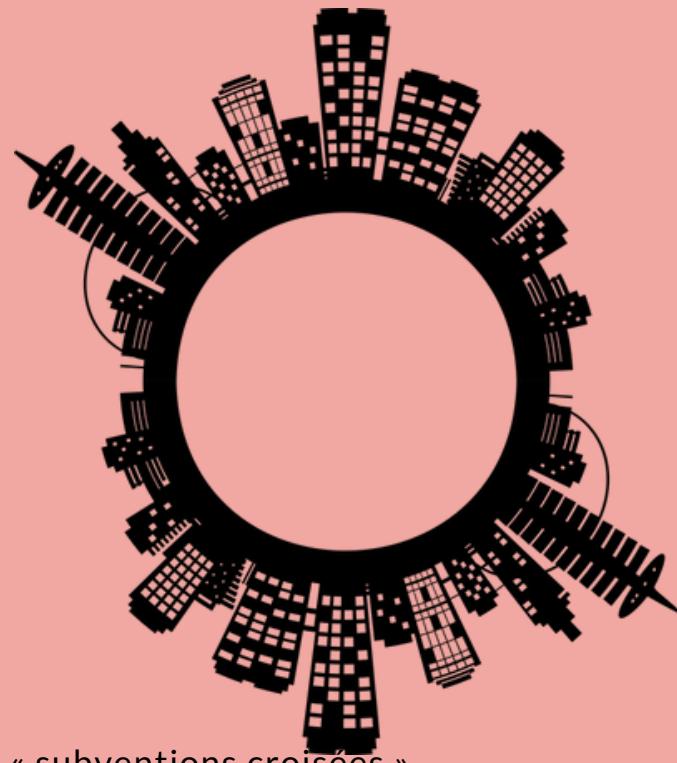


LES QUÉBÉCOIS.E.S PAIENT TROP CHER LEUR ÉLECTRICITÉ

Grâce à une mesure appelée interfinancement, les Québécois.e.s paient 88% de leurs coûts de service. Malgré tout, il est faux de dire que leurs tarifs sont plus bas qu'ils ne devraient l'être. En fait, si l'interfinancement était respecté, les Québécois.e.s profiteraient d'un tarif beaucoup plus bas.



1 L'INTERFINANCEMENT, C'EST QUOI ?

La notion d'interfinancement est souvent appelée « subventions croisées ».

L'interfinancement consiste à faire payer une catégorie de clients (les clients industriels) des tarifs plus élevés que les coûts afin de financer des tarifs plus bas que les coûts pour une autre classe de consommateur (les clients résidentiels).

2 POURQUOI ?

Le principe de l'interfinancement existe depuis 1962. Il fait parti du pacte social.

Cet avantage est relié à l'investissement de départ fait par les Québécois.e.s.

Il a été instauré pour :

- garder les tarifs d'un service essentiel à un niveau abordable
- favoriser le remplacement du chauffage à l'huile par le chauffage électrique

3 LES AVANTAGES

L'interfinancement permet à tous les Québécois.e.s de payer des tarifs relativement abordables, peu importe l'endroit où ils et elles habitent et le coût pour Hydro-Québec de leur acheminer l'électricité.

Grâce, notamment, à l'interfinancement, le Québec est la province canadienne avec le plus haut taux d'utilisation de chauffage électrique.

Ainsi, le Québec est devenu la province avec le plus bas niveau de production de gaz à effet de serre au Canada.

4 400 MILLIONS DE MOINS DANS NOS POCHE

Depuis plusieurs années, l'interfinancement en faveur des clientes et clients résidentiels diminue.

En 2006, la Régie de l'Énergie a décidé que les clientes et clients résidentiels devraient payer 81% de leurs coûts de service. C'est la balise de référence de l'interfinancement.

Depuis 2006, ce pourcentage augmente chaque année.

Aujourd'hui, nous payons 88% des coûts de service.

Cette perte de 7% coûte 400 millions aux Québécois et aux Québécoises.

5 COMMENT C'EST POSSIBLE?

Depuis des années, les tarifs des clients résidentiels auraient dû baisser alors que les clients industriels auraient dû subir des hausses de tarifs.

La hausse des coûts de service pour les clients résidentiels est plus que compensée par l'augmentation de la demande. Donc, les tarifs devraient baisser.

Pour les clients industriels, c'est le contraire.

L'augmentation de leurs coûts de service n'a pas été compensée par la croissance de la demande. Leurs tarifs devraient augmenter.

6 DISPARITION DE L'INTERFINANCEMENT?

Comme les coûts de service des différentes catégories de clients n'évoluent pas de la même façon, la Régie de l'Énergie pourrait décider de modifier les tarifs des clients résidentiels différemment des tarifs des clients industriels.

Ce n'est pas ce qu'il s'est passé.

Hydro Québec a toujours demandé des hausses de tarifs uniformes. Et la Régie de l'Énergie les a toujours acceptées.

C'est à cause de ça qu'on peut de moins en moins parler d'interfinancement.

**L'ÉROSION DE L'INTERFINANCEMENT SIGNIFIE
QUE LES CLIENTS RÉSIDENTIELS SUPPORTENT
DE PLUS EN PLUS L'AUGMENTATION DES COÛTS
DES CLIENTS INDUSTRIELS.**

C'EST UNE TRAHISON DU PACTE SOCIAL!

